



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada



Parc national du Canada de

# l'Île-du-Prince-Édouard

**Plan directeur**

2017





Parc national du Canada de  
l'Île-du-Prince-  
Édouard

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2017.

*This publication is also available in English.*

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada**

Parcs Canada

Parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard, plan directeur, 2017.

Également publié en anglais sous le titre :

Prince Edward Island National Park of Canada management plan, 2017

Également publié sur Internet.

ISBN : 978-0-660-07271-5 PDF : 978-0-660-07270-8

N° de catalogage : R64-470/2017FPDF : R64-470/2017F-PDF

1. Parc national de l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.) – Gestion. 2. Parcs nationaux et réserves de parc national – Île-du-Prince-Édouard -- Gestion. 3. Parcs nationaux et réserves de parc national – Canada -- Gestion. I. Titre.

**Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard :**

Parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard  
2 Palmers Lane  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
C1A 5V8

Tél. : 902-672-6350

Courriel : [pnipe.peinp@pc.gc.ca](mailto:pnipe.peinp@pc.gc.ca)

<http://www.pc.gc.ca/fra/pn-np/pe/pei-ipe/plan.aspx>

*Photos de la page couverture*

*Haut, de gauche à droite* : Lieu historique national Dalvay-by-the-Sea, Barrett and MacKay Photographie, 2006; Pluvier siffleur, photo gracieusement fournie par Nick Tardiff, 2015; Chaises rouges, Cavendish, D Wilson, 2014

*Bas* : Sentier des Dunes-de-Greenwich, S. Desroches, 2012

## Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes, et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Ce nouveau plan directeur du parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à ce plan pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver le Plan directeur du parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C McKenna', written in a cursive style.

Catherine McKenna  
*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et  
ministre responsable de Parcs Canada*





## Recommandations

*Recommandé par :*



---

Daniel Watson  
*Directeur général de l'Agence  
Parcs Canada*



---

Karen Jans  
*Directrice d'unité de gestion  
l'Île-du-Prince-Édouard  
Parcs Canada*





## Résumé

Établi en 1937, le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard représente la région naturelle de la Plaine Maritime dans le réseau des parcs nationaux. Cette région se caractérise par un paysage vallonné à faible altitude dont le sous-sol est constitué de grès relativement friable, de conglomérat et de schiste. Les bandes côtières du parc national sont parsemées de plages sablonneuses, de flèches de sable, d'îles barrières et de dunes mouvantes. Les estuaires sont souvent bordés de marais salés. Les types de forêt indigène que l'on trouve dans cette région font partie du biome de la forêt acadienne et vont de forêts de feuillus composées d'érables à sucre, de bouleaux jaunes et de hêtres américains sur les riches hautes terres et les pentes aux tourbières d'épinettes noires sur les battures basses, mal drainées, en passant par les peuplements d'épinettes blanches dans les endroits côtiers exposés.

Le parc national constitue un attrait touristique important à l'Île-du-Prince-Édouard en raison de ses eaux chaudes, de ses plages sablonneuses, de ses magnifiques paysages, de son réseau de sentiers et de ses terrains de camping très appréciés. Les plages du parc national en sont la principale attraction touristique et constituent une aire récréative prisée depuis plus de 100 ans. La randonnée pédestre et le vélo ont gagné en popularité grâce à l'aménagement d'un vaste réseau de sentiers. Le nombre de visiteurs varie en fonction des conditions météorologiques, mais le parc accueille en moyenne plus de 475 000 visites-personnes par année.

Parmi les principales attractions patrimoniales situées dans le parc national, on note le site patrimonial Green Gables, qui fait aussi partie du lieu historique national du Canada du Cavendish-de-L.-M.-Montgomery et pour lequel un plan directeur distinct sera rédigé, ainsi que le lieu historique national du Canada Dalvay-by-the-Sea. Cette propriété, construite en 1896 comme résidence d'été au bord de la mer, est désormais un petit hôtel historique. Les objectifs de gestion relatifs au lieu historique national Dalvay-by-the-Sea sont inclus dans le présent plan directeur.

Ce document remplace le plan directeur du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard et du lieu historique national Dalvay-by-the-Sea de 2007, lequel énonçait l'orientation de gestion à suivre pour apporter de nombreuses améliorations en matière d'intégrité écologique, d'expérience du visiteur et de relations externes. Depuis 2007, les responsables du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard ont mis au point un vaste programme de surveillance écologique et ont terminé la remise en état des zones perturbées. Des améliorations apportées aux sentiers, l'établissement d'un sentier polyvalent le long de la promenade du Golfe et la mise à niveau des terrains de camping ont aussi enrichi les possibilités liées à l'expérience du visiteur. Les relations avec les Premières Nations Mi'kmaq se sont améliorées, de même que la mise en valeur du patrimoine Mi'kmaq dans le parc. L'évaluation de l'état du parc de 2015 a présenté ces améliorations ainsi que d'autres possibilités et défis dont on a tenu compte pendant la rédaction et la révision du présent plan directeur. Ceux-ci portaient, entre autres, sur la nécessité de viser les gains à long terme en matière de conservation des ressources culturelles et naturelles, de remédier aux problèmes associés à une infrastructure vieillissante, de poursuivre l'amélioration des possibilités liées à l'apprentissage et à l'expérience du visiteur, et de gérer des terres dans un milieu côtier en évolution.

Les nombreux intervenants et partenaires de Parcs Canada, notamment les Premières Nations Mi'kmaq, puisque le parc se trouve sur leur territoire traditionnel, ont contribué à l'élaboration du plan directeur du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Ce dernier énonce une orientation stratégique claire pour la gestion et l'exploitation du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard en établissant une vision, des stratégies clés, des objectifs et des cibles. Le plan s'appuie sur des engagements antérieurs et les objectifs des plans

directeurs précédents, et renforce ainsi les réalisations des dix dernières années. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et elle procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Les quatre stratégies clés pour les dix années visées par le plan directeur sont présentées ci-dessous.

### **Stratégie clé 1 : Des résultats à atteindre, ensemble**

La collaboration et les communications sont au cœur de cette stratégie. Basée sur une relation de respect, Parcs Canada favorise l'établissement d'un lien continu entre les Mi'kmaq et les terres qui forment le parc national. La relation entre Parcs Canada, les Premières Nations Mi'kmaq, les collectivités locales et les principaux intervenants a un effet direct sur la gestion réussie du parc, ainsi que sur la santé des écosystèmes de forêts, de milieux humides et d'eau douce. Un autre élément important de cette stratégie est notre compréhension commune des valeurs liées aux ressources culturelles dans le parc. Grâce à une collaboration fructueuse et à un soutien mutuel, il sera possible d'améliorer l'intendance du parc et de trouver des solutions pour gérer les ressources naturelles et culturelles dans un environnement côtier en évolution.

### **Stratégie clé 2 : Un parc en santé à découvrir et à apprécier**

Les Canadiens sont enchantés de savoir que le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard abrite des écosystèmes sains et fonctionnels et que les partenaires, les intervenants et les visiteurs contribueront à l'amélioration de son intégrité écologique. La santé des écosystèmes du littoral, des milieux humides, d'eau douce et de forêt fera l'objet d'une surveillance pendant la durée du plan directeur et, au besoin, des mesures de rétablissement et de gestion seront prises pour maintenir ou en améliorer l'état. Les recherches et les prévisions liées aux changements climatiques seront intégrées à la prise de décisions sur la gestion des ressources culturelles. Une stratégie pour la gestion future des terres de l'État sera un autre résultat important qui éclairera la prise de décisions relatives à la gestion du parc.

### **Stratégie clé 3 : Bien plus qu'une plage**

Les visiteurs continueront de profiter pleinement de leur séjour au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. De nouveaux investissements dans les installations et les sentiers du parc, le renouvellement des occasions d'apprentissage et l'intégration de nouvelles technologies sont les éléments clés de cette stratégie. Comprendre les besoins et les intérêts des visiteurs actuels et futurs facilitera la recherche de nouveaux produits qui seront à la fois stimulants et pertinents et assurera une offre de programmes et de services de qualité répondant aux attentes des visiteurs. Cette stratégie vise à mobiliser les visiteurs et les nouveaux publics et à proposer des idées d'activités récréatives en plein air et de possibilités d'apprentissage novatrices qui enrichiront les liens au patrimoine naturel du parc au cours des dix prochaines années.

### **Stratégie clé 4 : Les gens, la mer et un paysage changeant**

Par la création de liens avec l'environnement naturel et culturel, les visiteurs et les Canadiens amélioreront leur compréhension et leur appréciation du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Le partage de l'histoire des gens, de la mer et du paysage changeant sera intégré à tous les aspects de la gestion du parc.

## Table des matières

Avant-propos.....	iii
Recommandations.....	v
Résumé.....	vii
1.0 Introduction .....	1
2.0 Importance du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard .....	1
3.0 Contexte de planification.....	2
4.0 Vision .....	4
5.0 Stratégies clés .....	5
6.0 Approche de gestion par secteur .....	10
7.0 Zonage et réserves intégrales désignées .....	10
8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique .....	18
Cartes	
Carte 1 – Contexte régional.....	4
Carte 2 – Zonage du secteur ouest .....	14
Carte 3 – Zonage du secteur central .....	15
Carte 4 – Zonage du secteur est .....	16
Carte 5 – Réserves intégrales proposées .....	17
Annexe A – Liste des sites écologiques et culturels fragiles .....	19



## 1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde.

Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal historique et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

*« Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada. »*

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque parc national. Le *Plan directeur du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard*, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du parc mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

Les nombreux intervenants et partenaires de Parcs Canada, notamment les Premières Nations Mi'kmaq, puisque le parc se trouve sur leur territoire traditionnel, ont contribué à l'élaboration du plan directeur du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard en formulant une vision, des stratégies clés et des objectifs. Le plan s'appuie sur des engagements antérieurs et les objectifs des plans directeurs précédents, et renforce ainsi les réalisations des dix dernières années. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et elle procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu à l'égard de la gestion du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard dans les années à venir.

## 2.0 Importance du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard

Établi en 1937, le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard représente la région naturelle de la Plaine Maritime dans le réseau des parcs nationaux. Cette région se caractérise par un paysage vallonné à faible altitude dont le sous-sol est constitué de grès relativement friable, de conglomérat et de schiste. Les bandes côtières du parc national sont parsemées de nombreuses plages sablonneuses, flèches de sable, îles barrières et dunes mouvantes. Les estuaires sont souvent bordés de marais salés. Les types de forêt indigène de la région font partie du biome de la forêt acadienne et vont de forêts de feuillus d'érables à sucre, de bouleaux jaunes et de hêtres américains sur les riches hautes terres et pentes à des tourbières d'épinettes noires sur les battures basses et mal drainées, en passant par des peuplements d'épinettes blanches dans les endroits côtiers exposés. Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard offre une excellente représentation des caractéristiques géologiques et côtières de cette région naturelle et protège également diverses communautés végétales des hautes terres de type forestier.

Les paysages protégés à l'intérieur du parc consistent en des dunes et des plages côtières, des promontoires de grès, des marais salés, des étangs d'eau douce et des étangs saumâtres, de petits ruisseaux, ainsi que des habitats de till des hautes terres qui soutiennent des types variés de végétation, notamment d'anciens champs de culture à divers stades de succession écologique. Dans le secteur de Greenwich, on trouve des caractéristiques propres aux dunes de sable : un système de dunes paraboliques et les contre-crêtes, ou *Gegenwälle*<sup>1</sup>, qui leur sont associées. Les écosystèmes du parc abritent diverses espèces animales et végétales, notamment sept espèces en péril dont quatre faisaient l'objet d'une stratégie de rétablissement au moment de la rédaction du plan directeur. Il s'agit entre autres du pluvier siffleur et de l'aster du golfe Saint-Laurent, deux espèces visées par la *Loi sur les espèces en péril* et pour lesquelles le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard constitue une aire protégée importante.

La protection et la mise en valeur du patrimoine culturel du Canada sont, par ailleurs, une priorité de premier ordre pour le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Outre le lieu historique national Dalvay-by-the-Sea et le lieu patrimonial Green Gables, le parc protège diverses ressources culturelles, témoins d'une longue histoire d'utilisation par les Premières Nations, ainsi que par les colons acadiens, français et britanniques. Ces ressources comprennent, entre autres, la maison Simpson à Cavendish, le cimetière des pionniers de Stanhope, des lieux archéologiques sur l'île Robinsons, à Stanhope et à Greenwich, ainsi que des paysages culturels.

### 3.0 Contexte de planification

Le parc national constitue une attraction touristique importante à l'Île-du-Prince-Édouard en raison de ses eaux chaudes, de ses plages sablonneuses, de ses magnifiques paysages, de son réseau de sentiers et de ses terrains de camping très appréciés. Les plages du parc national en sont la principale attraction touristique et constituent une aire récréative prisée depuis plus de 100 ans. La randonnée pédestre et le vélo ont gagné en popularité grâce à l'aménagement d'un vaste réseau de sentiers. Le nombre de visiteurs varie en fonction des conditions météorologiques, mais le parc accueille en moyenne plus de 475 000 personnes-visites<sup>2</sup> par année.

Parmi les principales attractions patrimoniales situées dans le parc national, on note le site patrimonial Green Gables, qui fait aussi partie du lieu historique national du Canada du Cavendish-de-L.-M.-Montgomery et pour lequel un plan directeur distinct sera rédigé, ainsi que le lieu historique national du Canada Dalvay-by-the-Sea. Cette propriété, construite en 1896 comme résidence d'été au bord de la mer, est désormais un petit hôtel historique. Les objectifs de gestion relatifs au lieu historique national Dalvay-by-the-Sea sont inclus dans le présent plan directeur.

D'une superficie d'environ 22,2 km<sup>2</sup>, le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard est l'un des plus petits parcs nationaux du Canada. Parcs Canada administre par ailleurs d'autres terres domaniales fédérales d'une superficie de 13,3 km<sup>2</sup> qui sont adjacentes au parc. Parcs Canada a acquis ces terres au cours des 40 dernières années afin de créer une zone tampon entre le parc et l'aménagement des terres adjacentes, et de compenser la perte de terres côtières attribuable à l'érosion naturelle. Nombre de ces terres sont actuellement louées à des producteurs locaux à des fins agricoles. L'utilisation future des terres

<sup>1</sup> Les *Gegenwälle* sont les contre-crêtes qui mènent aux dunes.

<sup>2</sup> Visite-personne : chaque fois qu'une personne entre au parc national pendant les heures d'ouverture. La circulation de transit, locale et commerciale est exclue du calcul. Les entrées subséquentes par une même personne au cours de la même journée et des entrées subséquentes des visiteurs qui passent la nuit l'unité déclarante ne constituent pas de nouvelles visites-personnes.

domaniales doit être revue afin d'éclairer la prise de décisions relatives à la gestion du parc. Le parc national s'étend sur près de 40 km sur la rive nord de l'Île-du-Prince-Édouard, entre Cavendish et Blooming Point. En 1998, le parc a été agrandi pour y inclure une portion de la péninsule de Greenwich située plus à l'est dans la baie St. Peters, dans un secteur non contigu au territoire principal du parc.

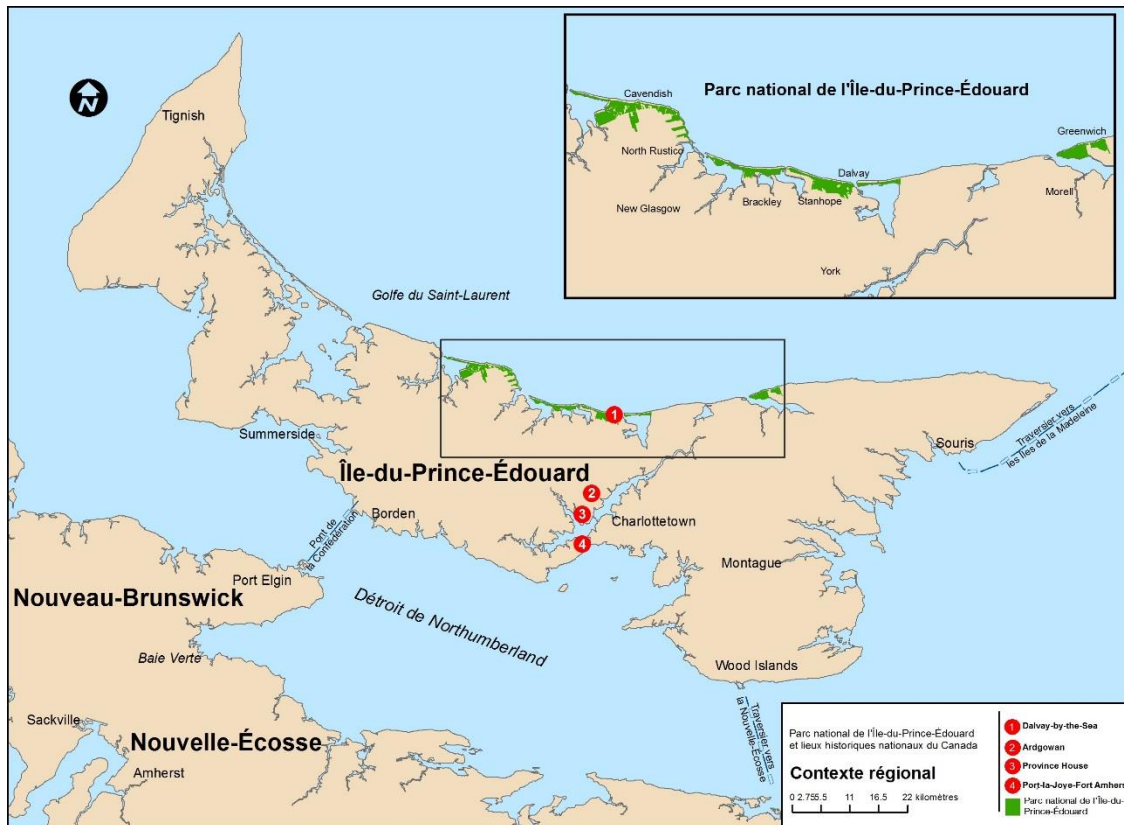
Le parc est bordé par un certain nombre de petites localités : la municipalité de villégiature de Cavendish et la ville de North Rustico à l'ouest, l'agglomération North Shore (qui comprend Stanhope et Covehead) et la localité de Grand Tracadie dans la partie centrale, puis St. Peters Bay à l'extrémité est du parc, près de la péninsule Greenwich. Ces collectivités, qui à l'origine se consacraient principalement à l'agriculture ou à la pêche, se tournent de plus en plus vers le tourisme. Par exemple, la municipalité de villégiature de Cavendish est désormais bien connue comme principal secteur touristique sur la rive nord de l'Île-du-Prince-Édouard, tandis que St. Peters Bay est considéré comme la porte d'entrée du tourisme dans le secteur est. Charlottetown, capitale de la province dont la grande région compte environ 64 487 habitants, n'est qu'à 30 à 45 minutes au sud. Dans la région environnante, les terres sont principalement utilisées pour l'agriculture, le tourisme et la foresterie. La pêche commerciale demeure une activité importante pour de nombreuses collectivités côtières et l'aquaculture est une industrie répandue dans les grandes baies le long de la côte.

Les Premières Nations Mi'kmaq sont largement tributaires des ressources côtières et marines, en particulier de la pêche. On compte deux Premières Nations Mi'kmaq sur l'Île-du-Prince-Édouard : la bande de Lennox Island et la bande Abegweit, qui ont formé la Mi'kmaq Confederacy of Prince Edward Island pour parler en leur nom et atteindre des objectifs communs. La poursuite et l'amélioration des relations avec les Autochtones sont une priorité pour Parcs Canada. Des initiatives conjointes et une collaboration continue entre les Premières Nations Mi'kmaq, par l'entremise de la Mi'kmaq Confederacy of Prince Edward Island, et Parcs Canada témoignent d'une relation de plus en plus positive qui repose sur des intérêts communs.

Le présent document remplace le plan directeur du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard et du lieu historique national Dalvay-by-the-Sea de 2007, lequel énonçait l'orientation de gestion à suivre pour apporter de nombreuses améliorations en matière d'intégrité écologique, d'expérience du visiteur et de relations externes. Depuis 2007, les responsables du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard ont mis au point un vaste programme de surveillance écologique et ont terminé la remise en état des zones perturbées. Des améliorations apportées aux sentiers, l'établissement d'un sentier polyvalent le long de la promenade du Golfe et la mise à niveau des terrains de camping ont aussi enrichi les possibilités liées à l'expérience du visiteur. Les relations avec les Premières Nations Mi'kmaq se sont améliorées, de même que la mise en valeur du patrimoine Mi'kmaq dans le parc. L'évaluation de l'état du parc de 2015 a mentionné ces améliorations ainsi que d'autres possibilités et défis dont on a tenu compte pendant la rédaction et la révision du présent plan directeur. Ceux-ci portaient, entre autres, sur la nécessité de mettre l'accent sur des gains à long terme en matière de conservation des ressources culturelles et naturelles, de remédier aux problèmes associés à une infrastructure vieillissante, de poursuivre l'amélioration des occasions liées à l'apprentissage et à l'expérience du visiteur, et de gérer des terres dans un milieu côtier en évolution.

Nombre de partenaires et d'intervenants ont exprimé des intérêts communs dans le cadre d'une collaboration future avec Parcs Canada. Pendant l'élaboration du plan directeur, on a obtenu des commentaires d'administrations municipales et/ou de sociétés de développement des collectivités voisines du parc, d'établissements d'enseignement, de ministères provinciaux, de groupes environnementaux, d'organismes culturels, d'associations touristiques régionales et provinciales, de groupes de loisirs, et de titulaires de bail et de permis.





Carte 1 – Contexte régional

## 4.0 Vision

La vision qui suit décrit la situation souhaitée dans quinze ans pour le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.

*Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard constitue un décor permanent protégeant des écosystèmes sains où de longues plages sablonneuses sont adossées à des dunes de sable intactes parsemées de petits étangs d'eau douce et entourées de peuplements en régénération de la forêt acadienne.*

*En collaboration avec les Premières Nations Mi'kmaq, les résidents de l'Île et les intervenants, le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard favorise l'adoption d'une approche commune à l'intendance des ressources naturelles et culturelles afin que tous les Canadiens puissent les apprécier et en profiter.*

*L'une des plus belles destinations balnéaires du Canada, le parc national accueille de nombreux visiteurs du Canada et de l'étranger qui viennent découvrir et apprécier la beauté naturelle protégée, l'héritage culturel de l'Île et de ses habitants et les nombreuses possibilités de loisirs extérieurs.*

*Les visiteurs se rapprochent du parc national et de la rive nord de l'Île-du-Prince-Édouard – les habitants, la mer et le paysage dynamique sont gravés dans leur mémoire et les incitent à revenir, encore et encore.*

## 5.0 Stratégies clés

Quatre stratégies clés orienteront la gestion du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard au cours des dix prochaines années. Ces stratégies, les objectifs et cibles qui leur sont associés, favoriseront la réalisation de la vision au moyen d'une approche intégrée pour la gestion du parc. Sauf indication contraire, toutes les cibles doivent être atteintes au cours de la période visée par le plan directeur (10 ans). Un examen annuel de la mise en œuvre du plan sera réalisé afin de mobiliser les Premières Nations, les partenaires, les intervenants et le grand public.

### **Stratégie clé 1 : Des résultats à atteindre, ensemble**

La collaboration et les communications sont au cœur de cette stratégie. Basée sur une relation de respect, Parcs Canada favorise l'établissement d'un lien continu entre les Mi'kmaq et les terres qui forment le parc national. La relation entre Parcs Canada, les Premières Nations Mi'kmaq, les collectivités locales et les principaux intervenants a un effet direct sur la gestion réussie du parc, ainsi que sur la santé des écosystèmes forestiers, humides et d'eau douce. Un autre élément important de cette stratégie est notre compréhension commune des valeurs liées aux ressources culturelles dans le parc. Grâce à une collaboration fructueuse et à un soutien mutuel, il sera possible d'améliorer l'intendance du parc et de trouver des solutions pour gérer les ressources naturelles et culturelles dans un environnement côtier évolutif.

#### **Objectif 1.1**

Les Premières Nations Mi'kmaq collaborent activement à la gestion du parc.

##### *Cibles*

- Des communications fréquentes et efficaces entre les Premières Nations/la Mi'kmaq Confederacy of Prince Edward Island et les représentants de Parcs Canada aident à déterminer les objectifs et intérêts communs et contribuent à leur réalisation, conformément au protocole d'entente de 2005.
- Les obligations constitutionnelles sont respectées en ce qui concerne la consultation sur les enjeux qui pourraient avoir un impact sur les droits ancestraux et issus de traités des Mi'kmaq.
- Les Premières Nations sont fréquemment et véritablement mises à contribution pour des questions comme la présentation de l'histoire et de la culture des Mi'kmaq, la main-d'œuvre autochtone et d'autres qui seront déterminées dans le cadre de discussions continues.

#### **Objectif 1.2**

Parcs Canada, les Premières Nations Mi'kmaq et les intervenants ont une compréhension commune des ressources culturelles du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard et apprécient leur valeur.

##### *Cibles*

- Un inventaire des ressources culturelles recensées, notamment les bâtiments et les ouvrages de génie civil, les sites archéologiques, les objets et les paysages, est dressé en collaboration avec la Mi'kmaq Confederacy of Prince Edward Island et les intervenants.
- Un énoncé sur les valeurs des ressources culturelles pour l'ensemble des ressources culturelles recensées, notamment les bâtiments et les ouvrages de génie civil, les sites archéologiques, les objets et les paysages, est rédigé.
- Une stratégie de surveillance, d'évaluation et de gestion pour l'ensemble des ressources culturelles, laquelle tient également compte de l'aménagement du

territoire et les effets de l'érosion des côtes, est élaborée après la rédaction de l'énoncé des valeurs des ressources culturelles.

- Un environnement de pâturage non boisé est préservé dans le paysage culturel de Greenwich<sup>3</sup>.
- Une stratégie visant à examiner les valeurs du paysage culturel des panoramas dans le secteur de Cavendish est élaborée et mise en œuvre après la rédaction de l'énoncé des valeurs des ressources culturelles.

### **Objectif 1.3**

La mobilisation efficace des intervenants assure une intendance partagée et développe un réseau de soutien à la conservation.

#### *Cibles*

- Parcs Canada mobilise les collectivités avoisinantes au moins une fois par année et communique des mises à jour périodiques.
- Parcs Canada collabore avec les intervenants dans le cadre d'initiatives portant sur l'environnement et la planification des bassins hydrographiques pour offrir des possibilités de contribuer à l'intendance d'un parc national.
- La stratégie de mobilisation des intervenants est révisée et mise à jour annuellement pour faciliter la collaboration et assurer l'efficacité des communications.

### **Objectif 1.4**

La collaboration avec les partenaires, les intervenants et des experts en la matière, favorise l'adoption d'approches novatrices pour traiter des enjeux et des objectifs en matière de gestion du parc.

#### *Cibles*

- Des initiatives de recherche collaborative qui contribuent à la réalisation des priorités de gestion du parc sont mises en place avec des partenaires et des intervenants, notamment les établissements d'enseignement postsecondaire.
- Le cas échéant, l'utilisation du savoir traditionnel Mi'kmaq dans le cadre des activités de gestion du parc est pleinement intégrée.

## **Stratégie clé 2 : Un parc en santé à découvrir et à apprécier**

Les Canadiens sont enchantés de savoir que le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard abrite des écosystèmes sains et fonctionnels et que les partenaires, les intervenants et les visiteurs contribueront à l'amélioration de son intégrité écologique. La santé des écosystèmes littoraux, humides, forestiers et d'eau douce fera l'objet d'une surveillance pendant la durée du plan directeur et, au besoin, des mesures de rétablissement et de gestion seront prises pour maintenir ou en améliorer l'état. Les recherches et les prévisions liées aux changements climatiques seront intégrées à la prise de décisions sur la gestion des ressources culturelles. Une stratégie pour la gestion future des terres de l'État sera un autre résultat important qui éclairera la prise de décisions relatives à la gestion du parc.

### **Objectif 2.1**

Le rétablissement de la forêt acadienne se poursuit et l'introduction d'éléments représentatifs est réussie.

---

<sup>3</sup> L'approche de gestion pour le paysage culturel de Greenwich a été mentionnée dans le plan directeur du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard de 2007.

*Cibles*

- La mesure de la composition forestière continue de montrer une tendance à l'amélioration dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Les recommandations formulées dans le plan de gestion, de conservation et de rétablissement de la forêt sont mises en œuvre lorsque l'occasion se présente.

**Objectif 2.2**

Le plan d'action visant les multiples espèces en péril, propre au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, est mis en œuvre.

*Cibles*

- Des mesures de surveillance et de protection sont mises en œuvre pour toute nouvelle espèce en péril ajoutée pendant la période visée par le plan.
- Les mesures de protection pour les espèces visées par un plan de rétablissement inclus dans le plan d'action sont entièrement mises en œuvre.

**Objectif 2.3**

Les projets d'intendance avec les partenaires, les intervenants et les visiteurs entraînent une amélioration de l'intégrité des dunes.

*Cibles*

- Une diminution des dommages causés aux dunes par la circulation des visiteurs (p. ex. le nombre de sentiers traversant les dunes) est constatée.
- La mesure de l'état de l'intégrité des dunes montre une tendance à la hausse par rapport à 2012.

**Objectif 2.4**

L'orientation de la gestion pour les terres de l'État est déterminée.

*Cibles*

- Une stratégie de gestion et d'acquisition des terres de l'État est rédigée et tient compte des commentaires des agriculteurs, des intervenants et du public.
- Un énoncé des valeurs des ressources culturelles contribue à la définition d'objectifs de gestion pour les panoramas sur les terres de l'État.

**Objectif 2.5**

On offre aux visiteurs et aux intervenants des possibilités de participation réelle en ce qui concerne les questions et les priorités liées à la gestion écologique.

*Cibles*

- De nouvelles possibilités liées à l'expérience du visiteur, au bénévolat et à la diffusion externe, axées sur l'écosystème et la biodiversité du parc, sont conçues et offertes.
- Le nombre d'intervenants qui appuient les mesures nécessaires au rétablissement et au maintien de l'intégrité écologique du parc, et qui y contribuent, montre une tendance à la hausse.

**Objectif 2.6**

L'érosion des côtes est abordée d'abord et avant tout par la restauration et le retrait; on peut avoir recours à la solidification dans des cas précis lorsque les investissements dans l'infrastructure l'exigent. Dans la mesure du possible, les installations/infrastructures menacées par l'érosion côtière sont déplacées vers l'intérieur des terres afin d'assurer la sécurité des visiteurs et de protéger les ressources naturelles et culturelles.

*Cibles*

- Une stratégie pour l'entretien durable des biens bâtis situés le long du littoral est en place.
- Après un examen approfondi des répercussions sur l'intégrité écologique et la sécurité des visiteurs et la tenue d'autres consultations, les zones d'accès pour la récolte de mousse d'Irlande sont supprimées, remises en état, puis restaurées.

**Stratégie clé 3 : Bien plus qu'une plage**

Les visiteurs continueront de profiter pleinement de leur séjour au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. De nouveaux investissements dans les installations et les sentiers du parc, le renouvellement des occasions d'apprentissage et l'intégration de nouvelles technologies sont les éléments clés de cette stratégie. Comprendre les besoins et les intérêts des visiteurs actuels et futurs facilitera la recherche de nouveaux produits qui seront à la fois stimulants et pertinents et assurera une offre de programmes et de services de qualité répondant aux attentes des visiteurs. Cette stratégie vise à mobiliser les visiteurs et les nouveaux publics et à proposer des idées d'activités récréatives en plein air et de possibilités d'apprentissage novatrices qui enrichiront les liens au patrimoine naturel du parc au cours des dix prochaines années.

**Objectif 3.1 :**

Des infrastructures d'accueil renouvelées permettent de répondre aux besoins des visiteurs et de respecter les principes du développement durable.

*Cibles*

- Les travaux d'améliorations aux installations des plages et aux sentiers sont terminés d'ici 2020.
- Deux sentiers sont mis à niveau de façon à être accessibles aux personnes à mobilité réduite d'ici 2020.
- L'état des biens et des installations liés à l'expérience du visiteur est coté « bon » d'ici 2020.
- Les panneaux d'orientation dans le parc sont améliorés d'ici 2020, particulièrement dans les secteurs de Cavendish et de Greenwich.

**Objectif 3.2**

Les gens établissent des liens avec le parc au moyen de nouvelles expériences et de possibilités d'apprentissage novatrices axées sur les valeurs naturelles et culturelles du parc.

*Cibles*

- Le nombre de possibilités de bénévolat et de bénévoles présente une tendance à la hausse.
- Le pourcentage de visiteurs qui estiment, selon les sondages, avoir appris quelque chose au sujet du patrimoine naturel du parc national présente une tendance à la hausse dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- 90 % des visiteurs sondés indiquent avoir apprécié leur visite au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Objectif 3.3**

Grâce à des possibilités novatrices liées à l'expérience du visiteur (p. ex. programme Initiation au camping, tourisme autochtone), on attire un nombre accru et viable de visiteurs au parc national.

*Cibles*

- Le pourcentage de jeunes et de nouveaux Canadiens qui visitent le parc augmente.

- Les organisations de marketing de destinations et les partenaires participent à la création de nouveaux produits.
- La satisfaction quant à la valeur par rapport aux droits d'entrée augmente à « passable » ou « bonne » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

### **Stratégie clé 4 : Les gens, la mer et un paysage changeant**

Par la création de liens avec l'environnement naturel et culturel, les visiteurs et les Canadiens amélioreront leur compréhension et leur appréciation du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Le partage de l'histoire des gens, de la mer et du paysage changeant sera intégré à tous les aspects de la gestion du parc.

#### **Objectif 4.1**

Les Premières Nations Mi'kmaq, les groupes d'intérêt du secteur culturel de l'Île et les intervenants collaborent avec Parcs Canada pour faire connaître leurs histoires aux visiteurs.

##### *Cibles*

- Un examen annuel des programmes de collaboration avec la Mi'kmaq Confederacy of Prince Edward Island est mené dans un objectif d'amélioration continue.
- Le patrimoine culturel est présenté aux visiteurs et aux Canadiens au moyen d'initiatives de collaboration avec les Mi'kmaq, les groupes d'intérêt du secteur culturel de l'Île et/ou les intervenants.

#### **Objectif 4.2**

Des outils éducatifs facilitent l'exploration des sentiers, des écosystèmes et des paysages culturels, et des activités d'interprétation sont offertes aux endroits où les gens se rassemblent.

##### *Cibles*

- Le nombre de visiteurs qui participent aux activités d'apprentissage présente une tendance à la hausse.
- Les produits d'interprétation sans personnel sont renouvelés.
- Les données de référence concernant l'utilisation des nouvelles technologies sont établies et une augmentation de cette utilisation est constatée.

#### **Objectif 4.3**

Des initiatives ciblées de diffusion externe et de promotion attirent au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard les Canadiens, qui aiment aussi le visiter.

##### *Cibles*

- Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard participe davantage aux programmes nationaux qui visent les jeunes et les autres clientèles prioritaires identifiées par Parcs Canada.
- La collaboration avec les organisations de marketing de destinations et les partenaires permet d'atteindre les marchés cibles.
- Le nombre de contacts établis dans le cadre des programmes de diffusion externe présente une tendance à la hausse.
- Le nombre de visiteurs issus des marchés cibles présente une tendance à la hausse.

## 6.0 Approche de gestion par secteur

### **Lieu historique national du Canada Dalvay-by-the-Sea**

La construction de la propriété Dalvay-by-the-Sea se déroule de 1896 à 1899. Il s'agit de la résidence d'été de l'industriel américain Alexander McDonald. Elle demeure entre les mains d'intérêts particuliers jusqu'à son transfert au gouvernement fédéral en 1937, année de la création du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Peu après, elle est convertie en hôtel de villégiature. La propriété est gérée par un exploitant du secteur privé aux termes d'un bail à long terme signé avec Parcs Canada.

L'approche de gestion du lieu historique national Dalvay-by-the-Sea est axée sur la promotion du lieu historique comme une destination de vacances en région côtière d'envergure internationale et un lieu où les ressources culturelles sont comprises et valorisées.

#### Objectifs :

- Les ressources culturelles sont recensées, évaluées, comprises et conservées conformément à la Politique sur la gestion des ressources culturelles et aux Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada de Parcs Canada.
- Parcs Canada collabore avec l'exploitant du lieu pour assurer le maintien de la propriété dans le respect de ses valeurs patrimoniales et de ses ressources culturelles, de façon à ce que la propriété présente une image positive au public et qu'elle reflète l'image de marque de Parcs Canada.
- Parcs Canada collabore avec des partenaires et l'exploitant du lieu pour étudier et comprendre les effets de l'érosion du littoral et des changements climatiques au lieu historique national Dalvay-by-the-Sea.
- Parcs Canada donne des renseignements sur l'importance du lieu historique national Dalvay-by-the-Sea sur son site Web et dans le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux et collabore avec l'exploitant du lieu pour assurer la promotion du lieu historique.
- Parcs Canada travaille en collaboration avec l'exploitant du lieu ainsi qu'avec les collectivités locales et les groupes d'intervenants pour faire connaître l'importance historique nationale du lieu aux visiteurs et pour offrir des possibilités d'expérience du visiteur, notamment des activités spéciales offertes sur place.

## 7.0 Zonage et réserves intégrales désignées

Le zonage est un outil de gestion important qui contribue à soutenir la vision du parc en orientant les visiteurs vers des secteurs appropriés et en assurant ainsi la protection des zones écologiques ou culturelles rares ou fragiles.

Le système de zonage des parcs nationaux de Parcs Canada est une approche intégrée de classification des terres et des eaux dans un parc national. Il permet de désigner des endroits où des activités particulières peuvent être réalisées sur terre ou sur l'eau, en fonction de la capacité de ces endroits à soutenir ces activités. Le système de zonage comprend cinq catégories :

- Zone I – Préservation spéciale;
- Zone II – Milieu sauvage
- Zone III – Milieu naturel;
- Zone IV – Loisirs de plein air;
- Zone V – Services du parc.



Le plan de zonage pour le parc est présenté aux cartes 2 à 4. Les zones de parc s'appliquent à tous les secteurs du parc inscrits<sup>4</sup>, ainsi qu'à la péninsule de Greenwich, qui sera inscrite pendant la période visée par le plan directeur. Plusieurs modifications ont été incorporées au plan de zonage pour les raisons suivantes :

- indiquer les secteurs du parc dont l'habitat naturel a été rétabli et les secteurs où l'infrastructure a été ou sera enlevée ou déplacée afin d'assurer une protection écologique ou de répondre aux besoins des visiteurs;
- délimiter les terres de l'État tandis que l'on en détermine l'utilisation future;
- illustrer l'état des réserves intégrales désignées du parc.

#### *Zone I – Zone de préservation spéciale*

La zone I est la catégorie qui assure le plus de protection dans le système de zonage de Parcs Canada. Elle englobe les secteurs du parc qui abritent les meilleurs exemples des caractéristiques de la région naturelle ou qui contiennent des caractéristiques naturelles ou culturelles rares ou exceptionnelles. Cette désignation peut par ailleurs être utilisée pour protéger des secteurs qui sont trop fragiles pour supporter l'aménagement d'installations ou une forte affluence. Dans les secteurs de zone I, la préservation est la principale préoccupation en matière de gestion. L'accès et la circulation motorisés y sont interdits. La présentation des caractéristiques naturelles de ces zones peut se faire à l'extérieur des lieux.

Il existe douze secteurs désignés zone I, d'une superficie totale de 7,4 km<sup>2</sup>, soit 33 % de la superficie du parc. Ces secteurs assurent un degré élevé de protection à des caractéristiques fragiles comme les réseaux de cordons littoraux-dunaires sur les flèches littorales de Cavendish et de Blooming Point, les contre-crêtes et les dunes paraboliques complexes à Greenwich, les zones humides de marais salés et saumâtres dans les baies de New London, de Brackley et de Covehead, les zones humides d'eau douce à Greenwich, les dunes tertiaires boisées à Greenwich et à Brackley et d'excellents systèmes dunaires primaires et secondaires à Dalvay. L'habitat de forêt dense et humide occupé par la paruline du Canada ainsi qu'un exemple d'habitat de tourbière dans le secteur de Dalvay ont été désignés zone I. Plusieurs des secteurs de zone I comprennent un habitat important pour le pluvier siffleur et l'aster du golfe Saint-Laurent.

#### *Zone II – Milieu sauvage*

Les milieux sauvages de zone II visent à protéger des paysages naturels représentatifs où les visiteurs peuvent découvrir une nature où il y a très peu d'empreinte humaine et d'installations. L'expérience du visiteur dans ces secteurs est axée sur les activités non motorisées. L'accès et la circulation motorisés y sont interdits.

Les secteurs de zone II créés autour des secteurs de zone I à Greenwich totalisent une superficie de 2,4 km<sup>2</sup>, soit 11 % du parc. Ils englobent l'habitat forestier à la lisière des ensembles de dunes principaux et le secteur de la plage qui s'étend de l'aire de fréquentation diurne de Greenwich, autour de la pointe de la péninsule jusqu'au sentier Tlaqatik. Les secteurs de zone II fournissent une zone tampon entre les secteurs des dunes et des zones humides de zone I et les secteurs de zones III et IV où se trouve la plus grande partie de l'infrastructure destinée aux visiteurs.

#### *Zone III – Milieu naturel*

Les secteurs de zone III sont gérés comme des milieux naturels capables de supporter une gamme d'expériences offertes aux visiteurs. Ces secteurs permettent aux visiteurs de découvrir des caractéristiques naturelles et culturelles du parc et de se renseigner à leur

---

<sup>4</sup> Les secteurs du parc inscrits sont les terres du parc inscrites en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* qui ont été officiellement publiées dans la Gazette du Canada.

sujet grâce à des activités de plein air récréatives et éducatives exigeant un minimum d'installations et de services.

Les secteurs de zone III dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard englobent une superficie totale de 10,7 km<sup>2</sup>, soit 48 % des terres du parc. La plupart des sentiers de randonnée pédestre, nombre des expositions d'interprétation et plusieurs plages du parc sont situés à l'intérieur de secteurs de zone III.

#### *Zone IV – Loisirs de plein air*

La désignation zone IV est utilisée pour des secteurs restreints qui peuvent supporter une utilisation plus intensive par les visiteurs et les principales installations. Ces zones permettent un accès direct aux véhicules à moteur.

Les secteurs de zone IV comprennent l'ensemble des routes asphaltées, les stationnements et les installations des plages, les aires de camping, le lieu historique national Dalvay-by-the-Sea, le centre d'interprétation de Greenwich, le complexe de la plage Brackley, ainsi que l'aire de fréquentation diurne de Cavendish. Ces secteurs réunis représentent une superficie totale de 1,8 km<sup>2</sup>, soit 8 % des terres du parc.

#### *Zone V – Services du parc*

La désignation zone V est utilisée pour les secteurs qui abritent les principales fonctions opérationnelles et administratives du parc. Le complexe administratif de Dalvay ainsi que le système de traitement des eaux usées qui dessert le complexe de Dalvay ont été désignés zone V.

#### *Sites écologiques et culturels fragiles*

Les sites écologiques ou culturels fragiles sont indiqués sur les cartes de zonage lorsqu'un secteur est trop petit pour être désigné une zone I distincte ou lorsqu'un emplacement peut varier d'une année à l'autre, comme dans le cas des lieux de nidification. La désignation à titre de site écologique ou culturel fragile garantit que l'on protégera les valeurs pour lesquelles ces sites ont été désignés et que l'on en tiendra compte lors de la prise de décisions ou de mesures relatives à la gestion du parc. L'annexe A présente une liste des sites écologiques et culturels fragiles situés dans le parc.

#### *Terres de l'État*

Au cours des 40 dernières années, Parcs Canada a fait l'acquisition de terres adjacentes au parc afin de créer une zone tampon entre le parc et l'aménagement des terres adjacentes et de compenser la perte de terres côtières attribuable à l'érosion naturelle. Jusqu'à maintenant, les terres de l'État adjacentes au parc totalisent plus de 13 km<sup>2</sup>. Leur utilisation future fera l'objet d'une stratégie de gestion et d'acquisition des terres (voir l'objectif 2.4). Les terres de l'État qui sont louées à des agriculteurs locaux pourraient renfermer des parcelles d'aires naturelles ou pourraient être essentielles à l'établissement et au maintien de la connectivité entre de grandes parcelles d'habitat situées sur des terres de l'État ou dans le parc. Dans ces cas, des discussions auront lieu avec les agriculteurs afin de déterminer les manières les plus appropriées d'en protéger les valeurs.

La stratégie de gestion et d'acquisition des terres de l'État comprendra des consultations publiques pour s'assurer que l'on tient compte des intérêts et des points de vue des agriculteurs, des intervenants et du public. Elle sera fondée sur un examen des renseignements actuels et tiendra compte de l'orientation de gestion décrite dans le présent plan directeur.

#### *Panoramas*

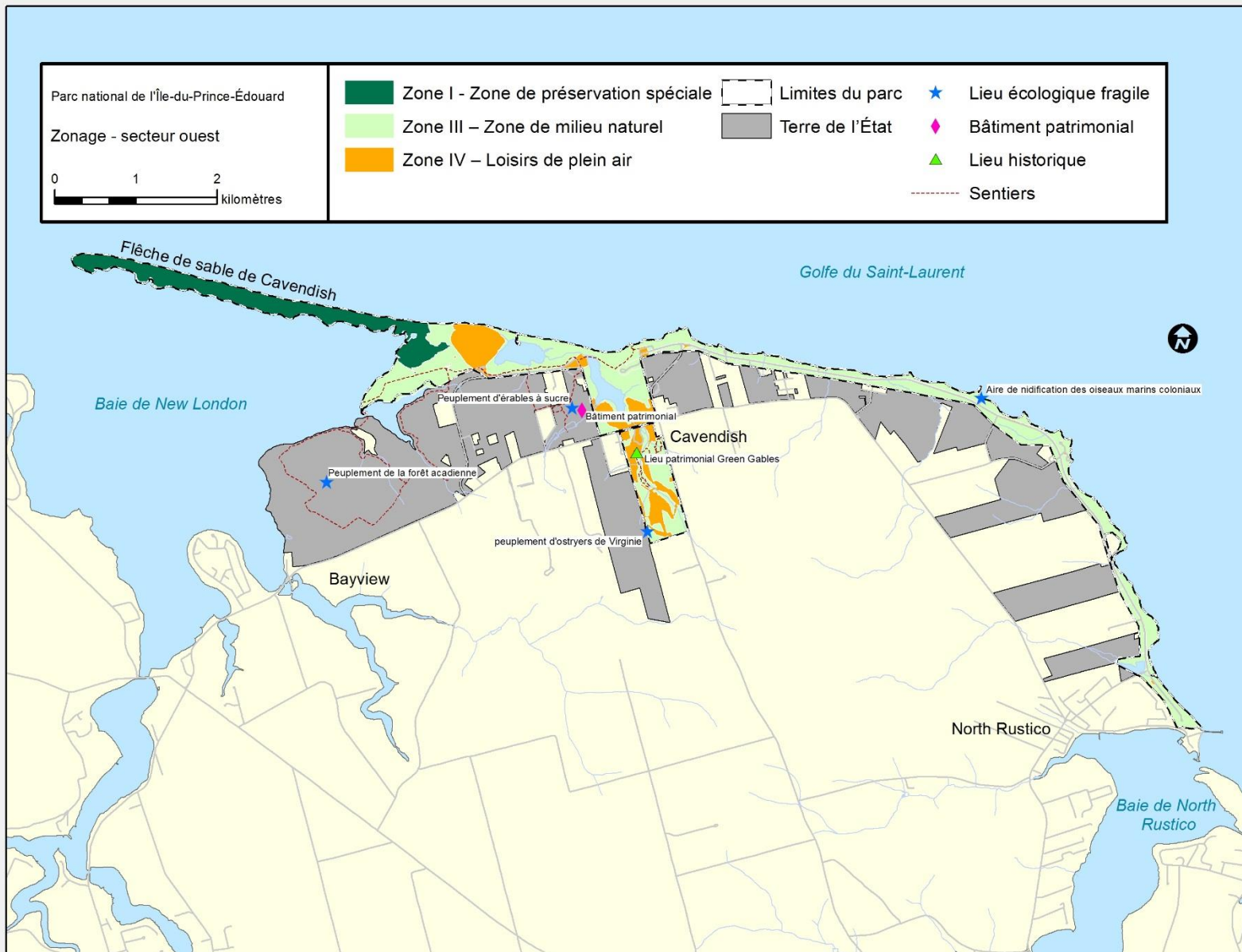
Le décor champêtre et les vues panoramiques de l'océan qui caractérisent la région de Cavendish dans le parc demeureront une priorité en matière de gestion du parc.

L'utilisation des terres de l'État à des fins agricoles a, en grande partie, préservé une partie de ces vues; cependant, la gestion à long terme des points de vue sera déterminée lors de l'examen de l'avenir de ces terres. Comme il était indiqué dans le plan directeur de 2007, le paysage culturel de Greenwich, qui est aussi considéré comme un panorama pittoresque, sera conservé dans un état non boisé. La valeur culturelle des panoramas désignés dans le plan directeur de 1998 sera étudiée au moment de la rédaction de l'énoncé des valeurs des ressources culturelles (objectif 1.2).

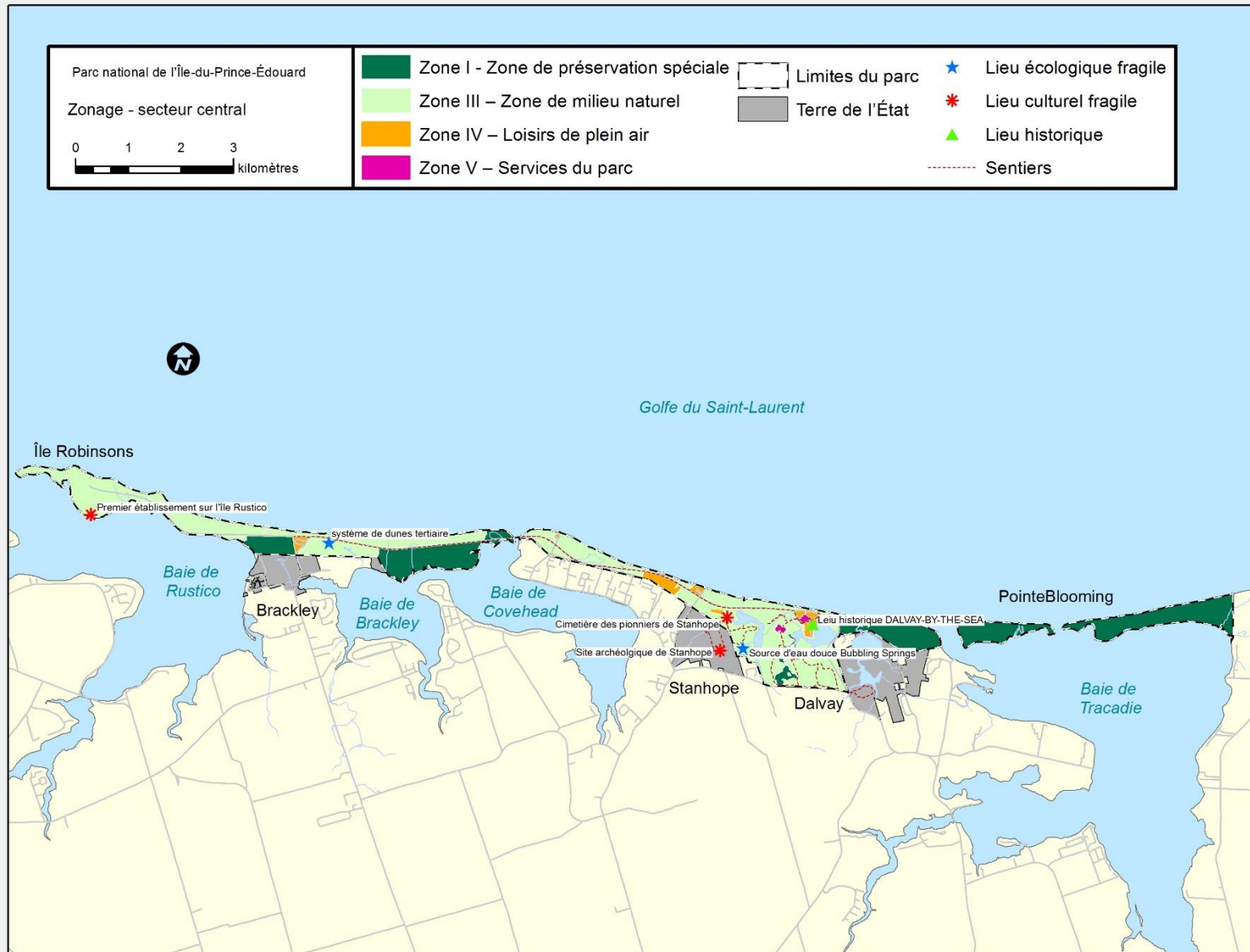
#### *Constitution de réserves intégrales*

Les terres situées à l'intérieur des parcs nationaux peuvent être constituées en réserves intégrales en vertu de l'article 14 de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. L'objectif de désigner ainsi une partie d'un parc national consiste à en préserver ou restaurer son caractère sauvage. Seul des aménagements limités aux fins de l'administration du parc, de la sécurité du public et de la fourniture d'installations de base pour les usagers comme des sentiers, des campings rudimentaires seront autorisés dans une réserve intégrale.

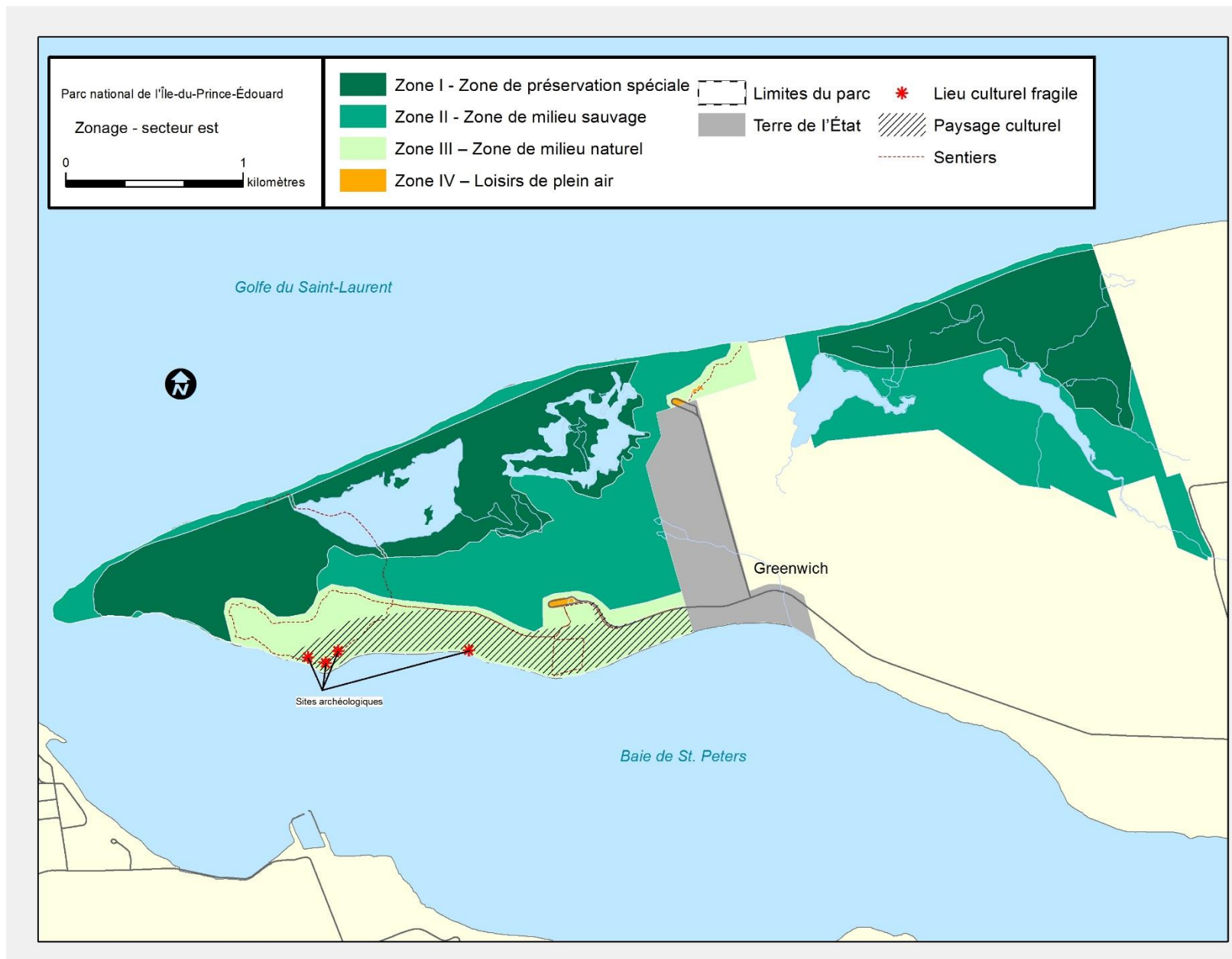
Les trois secteurs suivants, tels qu'illustrés à la carte 5, seront recommandés pour être désignés réserve intégrale: Blooming Point, la flèche de sable de Cavendish et une aire dans le secteur de Greenwich. L'aire dans le secteur de Greenwich sera considérée pour désignation suite à son inscription à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.



Carte 2 – Zonage du secteur ouest

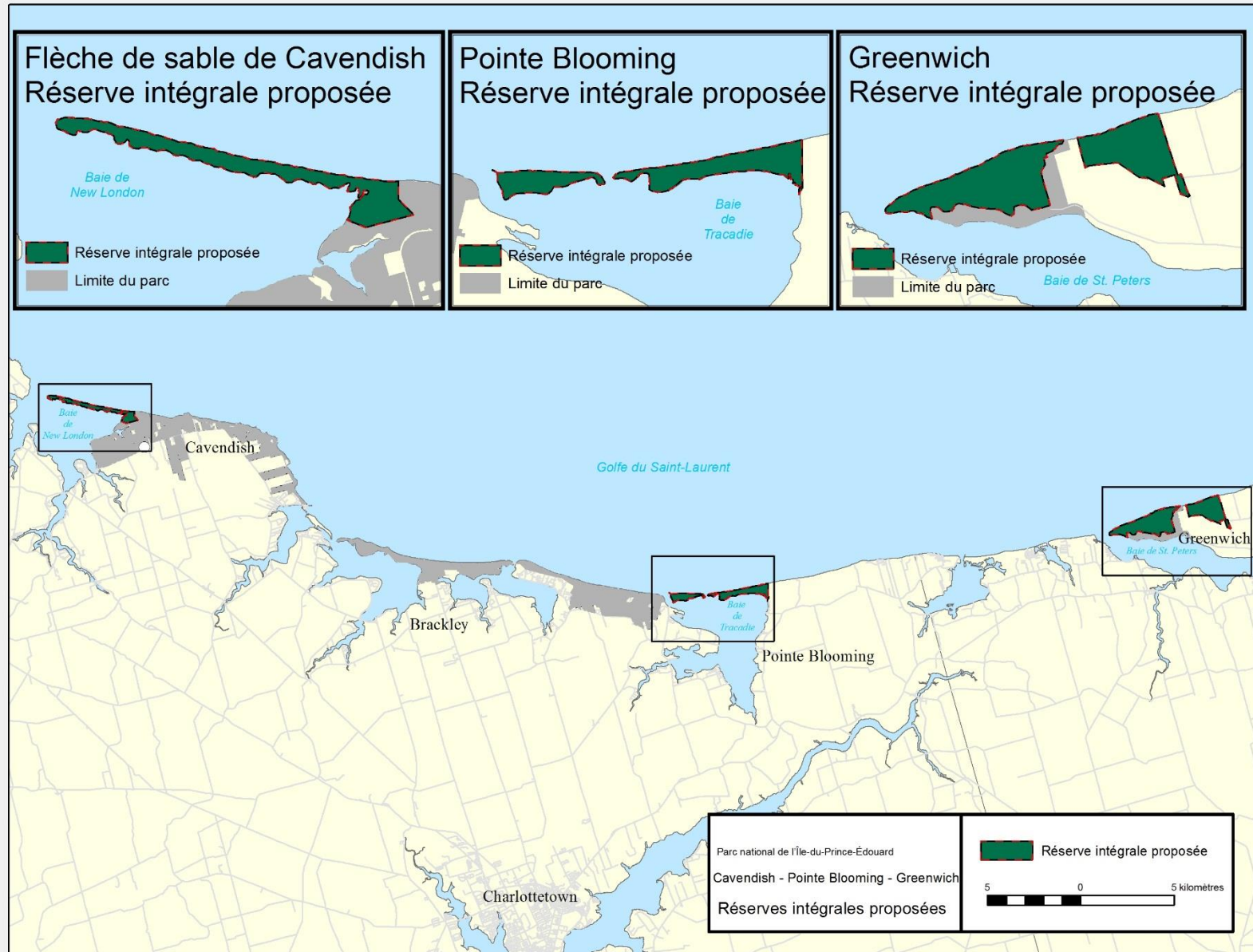


Carte 3 – Zonage du secteur central



Carte 4 – Zonage du secteur est





Carte 5 – Réserves intégrales proposées



## 8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Parcs Canada est responsable d'évaluer et d'atténuer les répercussions de ses mesures de gestion sur les écosystèmes et les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, préparée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, exige la tenue d'une évaluation environnementale stratégique (EES) de tous les plans et toutes les politiques qui sont considérés comme ayant une incidence environnementale positive ou négative et qui sont soumis Cabinet fédéral ou à ministre pour approbation.

Une évaluation environnementale stratégique a été entreprise pour ce plan directeur qui s'y trouve en matière de gestion a été ajustée en fonction des conclusions tirées. L'intention générale du plan est d'assurer la reddition des comptes de Parcs Canada à la population canadienne et de décrire de quelle façon l'équipe de gestion obtiendra des résultats mesurables à l'appui de son mandat.

La mise en œuvre du plan directeur et la gestion qui en découle ont fait l'objet d'une évaluation afin de déterminer les effets positifs ou néfastes sur l'environnement qui étaient susceptibles de se produire. Selon l'analyse, le plan devrait hausser le niveau de protection des ressources naturelles et des ressources culturelles, et contribuer à atteindre les objectifs de gestion clés liés à l'expérience du visiteur au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. On a recensé un nombre important d'effets positifs sur l'environnement. Il ne devrait y avoir aucun effet négatif sur l'environnement; toutefois, on a relevé certains secteurs d'incertitude. Des stratégies d'atténuation ont été prévues pour éviter ou minimiser les effets négatifs sur l'environnement susceptibles de se produire dans ces secteurs d'incertitude; une attention particulière sera apportée à la gestion des effets cumulatifs.

Tout projet qui sera réalisé au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard sera examiné afin de déterminer si une évaluation des impacts est nécessaire conformément aux processus législatifs applicables, comme la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Pour ce faire, on utilisera les mécanismes appropriés comme le processus d'analyse d'impact environnemental, pour tout projet qui pourrait avoir des effets néfastes sur les ressources naturelles, ou le processus d'analyse d'impact sur les ressources culturelles, pour les projets dont les effets toucheront uniquement les ressources culturelles.

Parcs Canada évaluera les impacts possibles des projets proposés et utilisera les résultats de l'évaluation pour déterminer s'il convient d'approuver ou non un projet précis proposé en vue d'atteindre un objectif ou une cible du présent plan.

## Annexe A – Liste des sites écologiques et culturels fragiles

### Sites écologiques fragiles dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard

#### Secteur de Cavendish à North Rustico (ouest)

##### *Peuplement mixte sur des terres de l'État, peuplement de la forêt acadienne*

Il reste des exemples de la forêt acadienne au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard; ce peuplement mixte/de chênes rouges de quatre hectares en est un élément important. Il est essentiel que des efforts soient déployés pour protéger et/ou accroître la représentativité du chêne rouge dans le parc. Ce site est le meilleur échantillon d'une forêt mixte dans le parc, où le chêne rouge compose la couche dominante et codominante. Il y a une régénération et les arbres semenciers matures sont bien visibles.

##### *Peuplement d'érables à sucre*

Un peuplement de feuillus matures composé principalement d'érables à sucre (*Acer rubrum*) d'une superficie d'environ 4,4 ha se trouve sur le site du Boisé Cavendish et partiellement sur la propriété Simpson. Ce type de peuplement forestier est rare à l'Île-du-Prince-Édouard et il s'agit du seul peuplement de ce genre dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui explique que le maintien de son intégrité écologique constitue une priorité pour le parc.

##### *Site des ostryers de Virginie à Cavendish*

On compte moins de dix ostryers de Virginie sur la propriété du terrain de golf Green Gables. Ils forment l'un de seulement quatre sites à l'Île-du-Prince-Édouard et l'un de seulement deux sites dans le comté de Queens, où l'on sait que cette essence existe. L'importance de cette communauté est amplifiée puisqu'il s'agit du seul site qui se trouve dans une aire protégée.

##### *Aire de nidification/de repos du guillemot à miroir au cap Orby*

Le promontoire du cap Orby sert d'habitat au guillemot à miroir, qui l'utilise comme aire de nidification ou de repos.

#### Secteur de Brackley à Dalvay (central)

##### *Réseaux de dunes tertiaires de Brackley*

Ce secteur représente l'un des réseaux de dunes tertiaires les plus stables dans le parc; il doit être désigné site écologique fragile en raison de sa vulnérabilité.

##### *Source d'eau douce Bubbling*

Cette source d'eau douce, située le long du sentier du même nom, est l'une des rares sources d'eau douce dans le parc. Elle se trouve dans un secteur à fréquentation relativement élevée où des effets néfastes pourraient se produire s'il n'y a pas une gestion adéquate.

## Sites culturels fragiles dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard

### Secteur de Brackley à Blooming Point (central)

#### *Site archéologique de l'île Rustico (désormais appelée île Robinsons)*

Un site archéologique sur l'île Robinsons marque l'emplacement d'un site occupé par les peuples autochtones il y a longtemps, à deux périodes différentes. On sait peu de choses à propos de la première période d'occupation. Selon les fouilles archéologiques propres à la deuxième période, le site aurait servi de campement saisonnier pendant la récolte de mollusques et de crustacés. L'un des plus importants amas de coquillages de l'Île-du-Prince-Édouard se trouve à cet endroit.

#### *Cimetière des pionniers de Stanhope*

Le cimetière des pionniers près du sentier Farmlands, à Stanhope, a été désigné site fragile puisque de nombreux pionniers de la région de Stanhope y reposent, de même que les victimes de la tempête « Yankee Gale ».

#### *Site archéologique de Stanhope*

D'après le résultat des fouilles dans une vieille cave située près du sentier Farmlands, il pourrait s'agir de l'emplacement de la maison de l'un des premiers pionniers de la région de Stanhope. Puisque le site se trouve près d'un sentier de randonnée/vélo, il a été désigné site culturel fragile.

### Secteur de Greenwich (est)

#### *Sites archéologiques*

Le site Jones, nommé en l'honneur de l'archéologue amateur Rollie Jones qui l'a découvert, est très important dans l'histoire de Greenwich et de l'Île-du-Prince-Édouard. Les fouilles archéologiques menées d'abord dans les années 1980, puis en 2000, ont révélé la présence de différentes cultures au cours des derniers 9 000 à 10 000 ans, dont la plus ancienne remonterait à la période paléoindienne.

#### *Caves acadiennes*

Des fouilles archéologiques ont été menées sur les rives de la baie St. Peters dans des secteurs où l'on savait qu'il y avait des habitations françaises/acadiennes. Jusqu'à maintenant, on a trouvé des traces d'au moins trois caves. Ces découvertes sont très importantes pour l'histoire de Greenwich, et de l'Île-du-Prince-Édouard, puisque la région de la baie St. Peters a été l'un des premiers établissements français sur l'Île.

## Édifices du patrimoine

### Secteur de Cavendish à North Rustico (ouest)

#### *Maison Simpson*

Située sur la ferme Simpson à Cavendish et construite en 1921, la maison principale a été désignée édifice fédéral du patrimoine en 1998, en raison de son importance historique pour les débuts du tourisme à Cavendish. Il s'agit de la première résidence dans la région que l'on sait avoir été construite spécifiquement pour loger des visiteurs. Elle a aussi été désignée en raison de son architecture de style néo-classique.